

MENER EN SECURITE ET COURTOISEMENT EN CONCOURS

L'attelage de tradition, est avant tout, un art de vivre, des moments de convivialité, de partage et de courtoisie. Afin que nos rencontres demeurent dans l'esprit qui a prévalu à leur création, il est demandé aux participants de respecter quelques règles élémentaires de savoir-vivre.

Le meneur et son attelage

Arrivant sur le site du concours, le meneur, même fatigué par le voyage, se doit d'être aimable avec les préposés du parking et accepter leurs directives. Il ne doit pas abuser du terrain qui lui est imparti et veiller autant que possible au calme de son cheval aux écuries afin de préserver la quiétude des autres équipages.

Il doit respecter l'ordre d'habillage et de déshabillage de son cheval, le mettre à la voiture entièrement harnaché (bride et guides incluses) et le dételer de même lors de son retour à l'écurie. Ainsi, les risques d'accidents seront limités.

Il ne doit jamais laisser son attelage seul, sans personne aux guides ou à la tête du cheval. Lors des déplacements dans l'enceinte du paddock, des écuries et dans les voies ouvertes au public, le meneur doit maintenir son équipage au pas.

Le meneur et son environnement

Le meneur doit se montrer attentif et courtois vis-à-vis des autres participants, des bénévoles, des juges et des organisateurs.

S'il doit adresser des remarques à qui que ce soit, il doit les formuler poliment. Les meneurs n'ont pas à discuter le programme proposé sauf avec le Président de jury dans un esprit constructif.

Il devra accepter les notes des juges et adresser les remarques qu'il jugera nécessaires sur ses cotations de manière factuelle et courtoise, uniquement au président du jury.

Toute erreur étant possible, il pourra la faire remarquer mais devra accepter avec fair play la décision finale du jury.

A DEFAUT DE RESPECTER CES REGLES ELEMENTAIRES DE COURTOISIE, LA PARTICIPATION D'UN MENEUR A UN CIAT OU UN CAT POURRAIT NE PLUS ETRE ACCEPTEE